



La Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt de Martinique,
autorité académique de l'enseignement agricole

Fort-de-France, le 17 juillet 2017

Communiqué de presse

L'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Croix Rivail à Ducos est un des deux lycées agricoles que compte la Martinique. Le directeur de l'établissement, Philippe AURORE quittera ses fonctions à l'échéance de son contrat, le 31 août 2017.

Le fonctionnement de cet établissement a fait l'objet d'une mission d'inspection générale diligentée par le ministère de l'agriculture de l'agro-alimentaire et de la forêt en avril 2016.

Après avoir rencontré l'ensemble des acteurs au sein des différents pôles de l'établissement, (membres du conseil d'administration, membres des conseils de centre, personnels enseignants et administratifs, élèves, stagiaires, apprentis et membres de l'équipe de direction), la mission a mis en évidence un potentiel éducatif insuffisamment exploité et de réelles faiblesses qui handicapent le bon fonctionnement de l'établissement. En février 2017, une nouvelle mission d'inspection a été diligentée.

Tout au long de l'année 2017, un dialogue attentif a été tenu entre la DAAF et le syndicat SNETAP qui a relayé lors des instances le malaise et le climat instaurés par le directeur de l'EPL, en totale contradiction avec la promotion des valeurs républicaines qui est au cœur de ses missions. Les partenaires extérieurs de l'établissement ont quant à eux décidé de ne plus assister aux instances (conseil d'administration, conseils de centre) compte-tenu de l'impossibilité de dialogue. Enfin des réunions avec l'ARACT ont dû être mises en place par la DAAF au sein du CFAA pour tenter de restaurer le dialogue, sans succès.

Autre source d'inquiétude pour le ministère, aucune des mesures demandées pour assurer la sécurité de l'établissement n'a été mise en œuvre.

Enfin, d'un point de vue pédagogique, plusieurs indicateurs mettent en évidence des manquements aussi bien en termes de pilotage de l'établissement que de responsabilités à mener des élèves à la réussite :

- Le taux de déperdition en BTS APV : 17 en première année contre 9 en fin de deuxième année ;
- Le taux de réussite aux examens BTS APV : sur 9 inscrits et présentés à la session d'examens 2017, 4 étudiants ont été admis ;
- Le taux de déperdition en BTS DARC : le nombre d'apprentis qui s'élevait à 12 en début de deuxième année est passé à 6 pendant l'année 2017 ;

Contacts réservés aux médias :

Jacques HELPIN 05-96-71-20-90 - jacques.helpin@agriculture.gouv.fr

Pierre GAUTHIER 05-96-71-20-99 - pierre.gauthier@agriculture.gouv.fr

- Le taux de réussite aux examens BTS DARC : sur ces 6 apprentis présentés à l'examen, 3 ont réussi au BTS ;
- Le taux de recrutement 2017 : 169 inscrits dont des redoublants, le déficit d'effectif est équivalent à deux classes pour la prochaine rentrée. Pour rappel l'effectif était de 221 à la rentrée 2016 ;
- Les conseils de discipline et les violences en milieu scolaire sont en augmentation ;
- L'organisation administrative et comptable de l'établissement laisse apparaître une dette à hauteur de 180 000€ ;
- L'activité de l'exploitation agricole n'a pas été restaurée.

Aussi, afin de restaurer des conditions normales de fonctionnement de l'établissement au profit des jeunes étudiants martiniquais, dans un climat apaisé au sein des équipes enseignante et encadrante, et avec des relations restaurées entre l'établissement et ses partenaires agricoles, institutionnels et scientifiques, le ministère prend acte de la fin du contrat (31 août 2017) du directeur de l'EPLFPA de Croix Rivail Philippe AURORE, aucune obligation ne pesant sur l'administration pour une prolongation.

Ainsi, en l'absence de demande de nouveau poste de sa part, il se retrouvera sans affectation au 1er septembre. C'est pourquoi l'administration est tenue de l'affecter sur un nouveau poste à partir du 1er septembre. Cette décision a fait l'objet d'un avis favorable de la CCP des directeurs, qui s'est réunie le 12 juillet. Cette même CCP avait émis à l'unanimité de ses membres un avis favorable à la nomination sur le poste de la Directrice de Croix Rivail le 27 juin dernier.

La DAAF souhaite rendre hommage aux équipes pédagogiques du lycée de Croix Rivail pour leur action. Elle réaffirme que la réussite des jeunes scolarisés au sein du lycée constitue sa première priorité.

Contacts réservés aux médias :

Jacques HELPIN 05-96-71-20-90 - jacques.helpin@agriculture.gouv.fr

Pierre GAUTHIER 05-96-71-20-99 - pierre.gauthier@agriculture.gouv.fr